

DELIBERATION N°2 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 21 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt et un du mois de Février à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Étaient présents :

Marie-José MAGAUD, Bernard TEYSSIER, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Martine THIEBLEMONT, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Approbation du compte administratif 2024

Le Compte Administratif est présenté comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	4 383 622,23	G	4 639 828,89	G-A	256 206,66
	Section d'investissement	B	418 427,30	H	462 310,47	H-B	43 883,17
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	96 308,27 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	297 853,07 (si excédent)		
		=		=			
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	4 898 357,80	Q= G+H+I+J	5 399 992,43	=Q-P	501 634,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	41 100,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	41 100,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	4 479 930,50	= G+I+K	4 639 828,89
Section d'investissement	= B+D+F	459 527,30	= H+J+L	760 183,54	300 636,24
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 939 457,80	= G+H+I+J+K+L	5 399 992,43	460 534,63

Le Président Francis Kuhn s'étant retiré de la séance pour l'approbation du compte administratif 2024, le Conseil d'Administration délibère sous la présidence de Monsieur Michel BLANC, Vice-Président.

Après avoir entendu l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration,

À LA MAJORITE des membres présents ADOPTE le compte administratif 2024 dont le résultat global de clôture est de + 460 534,63 euros.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Le président,

Francis KUHN

REGIE DES THERMES
04000 DIGNE LES BAINS
Tél. : 04 92 32 32 92
N° Siret 538 052 044 00012